

ORPI
SOLUTIONS IMMOBILIERES



Vernier Immo Conseil

Honoraires de transaction TTC à la charge du Vendeur

BAREME TRANSACTION AU 10 MAI 2017*

Jusqu'à 50.000€	11.00%
De 50.001€ à 100.000€	9.5%
De 100.001€ à 150.000€	9%
De 150.001€ à 200.000€	8%
De 200.001€ à 250.000€	7.5%
De 250.001 à 350.000€	6.5%
Supérieur à 350.000€	5.8%
ESTIMATION DE BIENS IMMOBILIERS	
Appartement	150€
Maison	200€

*Aucun honoraires ne sont dus avant la conclusion d'un contrat.

BAREME VALABLE A COMPTER DU 10/05/2017 ET DU MANDAT 913

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

**ORPI VERNIER IMMO CONSEIL SAS 79 rue Paul et Camille Thomoux 93330 Neuilly sur Marne
SAS au capital de 5000euros – RCS 798 796 777 Bobigny – Carte T N°14-0021 délivrée par la préfecture de la Seine Saint Denis
Garantie Financière accordée 120.000euros par GALIAN 89, rue de la Boétie 75008 Paris**